

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUGASNOU**

---

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGASNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale à 14 heures 30.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2019

**Présents** : BERNARD Nathalie, LE RUZ Hervé, JENKINS Catherine, LE DRU Vanessa, DESMARRES Thierry, RIVIERE Jean-Louis, CHOQUER Alain (arrivé à 16 h), LAMANDA Jean-René, REGUER Françoise, GOURVIL Nadine, VOGEL François, LANCIEN Véronique, CUEFF Nicole, MERCKELBAGH Patrick, CHARLES Claude (arrivé à 16 h 30), LE DOARE Martine, TANGUY Yvon, ORSI Jacques.

**Absents excusés** : OUDIN Laurence, KERDONCUFF François, CHATARD Céline.

**Absents** : JEGADEN Chantal, PEYRE Annie.

**Procurations** : Laurence OUDIN à Véronique LANCIEN, Céline CHATARD à Martine LE DOARE, François KERDONCUFF à Yvon TANGUY, Alain CHOQUER à Nathalie BERNARD (1<sup>ère</sup> heure)

**Secrétaire de séance** : RIVIERE Jean-Louis

En présence de Monsieur CHAPALAIN, trésorier municipal

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 4

---

**1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 février 2019.**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le compte rendu de la séance leur a été transmis sous forme de compte-rendu des délibérations joint à leur convocation à la présente séance.

***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le compte rendu du Conseil Municipal du 14 février 2019.

**2. Foncier - Acquisition de la parcelle CC 102 située 25 rue Brossolette**

Suite à la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner, Madame le Maire a décidé de préempter la parcelle CC102 d'une superficie de 44 m<sup>2</sup> au prix affiché de 40 000 € hors frais d'acte (quarante mille euros). Cette parcelle est située dans la zone concernée par le projet d'aménagement futur du centre-bourg ; elle représente notamment une opportunité en vue de la création d'un espace dédié à la Banque Alimentaire qui doit déménager de ses locaux actuels situés rue Jean Jaurès.

***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Maître Berrou-Gorioux pour la rédaction de l'acte,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle CC102 d'une superficie de 44 m<sup>2</sup> au prix de 40 000 €.

### **3. Budget général - Compte de Gestion 2018**

Monsieur le Trésorier donne le détail des comptes et du résultat constaté.

Après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget général de la commune pour 2018.

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget général de la commune pour l'année 2018,
- **APPROUVE** le compte de gestion 2018.

### **4. Budget Général de la Commune : approbation du compte administratif 2018**

Les documents budgétaires ont été examinés en commission des finances le vendredi 15 mars 2019.

Madame le Maire présente le compte administratif 2018 et donne une synthèse du résultat global de clôture :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 691 057,35 €	1 888 824,01 €
RECETTES	3 483 457,45 €	1 814 419,89 €
RESULTAT	792 400,10 €	- 74 404,12 €
DEFICIT REPORTE		- 303 732,48 €
RESULTAT DE CLOTURE	<b>792 400,10 €</b>	- <b>378 136,60 €</b>

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** avec 5 abstentions (3 présents et 2 pouvoirs) le compte administratif 2018 du budget général. Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote, la présidence de séance a été confiée à Mr Le Ruz.

### **5. Budget Annexe port de Térénez - Compte de gestion 2018.**

Monsieur le Trésorier donne le détail des comptes et du résultat constaté.

Après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de Térénez.

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe Térénez de l'année 2018,
- **APPROUVE** le compte de gestion 2018.

#### **6. Budget Annexe - port de Térénez : approbation du compte administratif 2018.**

Madame le Maire présente le compte administratif 2018.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	21 024,29 €	15 143,49 €
RECETTES	29 866,21 €	23 050,24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 841,92 €	7 906,75 €
REPORTS	31 262,73 €	- 20 469,14 €
RESULTAT DE CLOTURE	<b>19 635,51 €</b>	<b>- 12 562,39 €</b>

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** avec 3 abstentions (2 présents et 1 pouvoir) le compte administratif 2018 du budget annexe du port de Térénez. Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote, la présidence de séance a été confiée à Mr Le Ruz.

#### **7. Budget annexe Camping - Compte de gestion 2018.**

Monsieur le Trésorier donne le détail des comptes et du résultat constaté.

Après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe camping.

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe Camping de l'année 2018,
- **APPROUVE** le compte de gestion 2018.

#### **8. Budget annexe Camping : approbation du compte administratif 2018**

Madame le Maire présente le compte administratif 2018.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	81 861,73 €	14 677,91 €
RECETTES	92 690,83 €	6 120,17 €
RESULTAT	10 829,10 €	- 8 557,74 €
DEF/EXC REPORTE	18 342,06 €	- 16 351,77 €
RESULTAT DE CLOTURE	<b>29 171,16 €</b>	<b>7 794,03 €</b>

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE**, le compte administratif 2018 du budget annexe Camping, Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote, la présidence de séance a été confiée à Mr Le Ruz.

### **9. Budget annexe Lotissement - compte de gestion 2018.**

Monsieur le Trésorier donne le détail des comptes et du résultat constaté.

Après vérification et rapprochement entre les écritures passées par le comptable et l'ordonnateur, il convient de constater et d'approuver l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe Lotissement.

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la similitude des écritures entre le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe Lotissement de l'année 2018,
- **APPROUVE** le compte de gestion 2018.

### **10. Budget annexe Lotissement : approbation du compte administratif 2018**

Madame le Maire présente le compte administratif 2018.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	235 186,23 €	160 000,00 €
RECETTES	230 226,47 €	70 226,47 €
RESULTAT	- 4 959,76 €	- 89 773,53 €
DEF/EXC REPORTE	241 679,15 €	- 217 436,78 €
RESULTAT DE CLOTURE	<b>236 719,39 €</b>	<b>- 307 210,31 €</b>

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE**, le compte administratif 2018 du budget annexe Lotissement. Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote, la présidence de séance a été confiée à Mr Le Ruz.

### **11. Budget Général de la Commune - compte administratif de l'exercice 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif qui fait apparaître pour l'année 2018 :

- un excédent de fonctionnement de : **792 400,10 €**  
 - un déficit d'investissement de : **378 136,60 €**  
**Soit un résultat cumulé de 414 263,50 €**

#### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2018 ainsi :

- 100 % du résultat de fonctionnement à l'article 1068 de la section d'investissement soit 792 400,10 € en recette d'investissement du projet de budget 2019 ;
- 100 % du déficit d'investissement à l'article 001 de la section d'investissement soit 378 136,60 euros en dépense d'investissement du projet de budget 2019.

## **12. Budget annexe du port - compte administratif 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif du port de Térénez qui fait apparaître pour l'année 2018 :

- un excédent de fonctionnement de :	19 635,51 €
- un déficit d'investissement de :	12 562,39 €
<b>Soit un résultat cumulé de</b>	<b>7 073,12 €</b>

### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité, décide d'affecter** les résultats du compte administratif 2018 ainsi :

- 100 % du résultat de fonctionnement à l'article 1068 de la section d'investissement soit 19 635,51 € en recette d'investissement du projet de budget 2019 ;
- 100 % du déficit d'investissement à l'article 001 de la section d'investissement soit 12 562,39 euros en dépense d'investissement du projet de budget 2019.

## **13. Budget annexe camping - compte administratif 2018 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif du budget camping qui fait apparaître pour l'année 2018 :

- un excédent de fonctionnement de :	29 171,16 €
- un excédent d'investissement de :	7 794,03 €
<b>Soit un résultat cumulé de</b>	<b>36 965,19 €</b>

### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide d'affecter** les résultats du compte administratif 2018 ainsi :

- 100 % du résultat de fonctionnement à l'article 002 de la section de fonctionnement soit 29 171,16 € en excédent de fonctionnement reporté du projet de budget 2019 ;
- 100 % du résultat de l'investissement à l'article 001 de la section d'investissement soit 7 794,03 € en recette d'investissement du projet de budget 2019.

## **14. Budget annexe Lotissement - compte administratif 2018 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les résultats du compte administratif du budget lotissement qui fait apparaître pour l'année 2018 :

- un excédent de fonctionnement de :	236 719,39 €
- un déficit d'investissement de :	307 210,31 €

### ***Délibération***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide d'affecter** les résultats du compte administratif 2018 ainsi :

- 100 % du résultat de fonctionnement à l'article 002 de la section de fonctionnement soit 236.719,39 € en reprise d'excédent reporté au projet de budget 2019 ;
- 100 % du résultat de l'investissement à l'article 001 de la section d'investissement soit 307.210,31 € repris en dépense au projet de budget 2019.

## **15. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019.**

Compte tenu des bases déjà élevées et malgré des taux inférieurs aux moyennes départementales et régionales pour les communes de même strate, Madame Le Maire propose de maintenir inchangés les taux d'imposition pour 2019, à savoir :

- taxe d'habitation : 12,96 %
- taxe foncière (bâti) : 19.45 %
- taxe foncière (non bâti) : 42.40 %

**Délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **VOTE les taux d'imposition des taxes directes locales suivants pour l'année 2019 :**

- **taxe d'habitation : 12,96 %**
- **taxe foncière (bâti) : 19.45 %**
- **taxe foncière (non bâti) : 42.40 %**

**16. Budget Primitif de la Commune - année 2019**

Le projet de budget a été présenté en commission des finances le 15/03/2019.

Mme le Maire donne le détail des dépenses et des recettes prévisionnelles pour l'année 2019 selon le document joint aux membres du conseil municipal :

2019	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
	3 350 936,00 €	4 020 470,03 €
RAR 2018	-	799 164.88 €
<b>TOTAL SECTION</b>	<b>3 350 936,00 €</b>	<b>4 819 635,31 €</b>

A la demande du receveur, il est demandé de retirer 10 000 euros à l'article 611 (contrats de prestations de service) et de les créditer au compte 6218 (autres personnels extérieurs) pour paiement des vacataires du CDG29. Cette modification de dernière minute ne change rien au montant global de la section de fonctionnement.

Mme le Maire poursuit en donnant le détail des dépenses d'investissement.

**Délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 5 votes contre (3 présents et 2 pouvoirs),

➤ **APPROUVE le budget général prévisionnel 2019 de la commune.**

*Départ de Monsieur Hervé Le Ruz qui donne pouvoir à M. Jean-Louis Rivière pour les budgets suivants.*

**17. Budget annexe port de Térénez - année 2019**

Le projet de budget a été présenté en commission des finances le 15/03/2019.

Mme le Maire donne le détail des dépenses et recettes des deux sections pour l'année 2019.

2019 PORT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
	50 750,00 €	46 813,03 €

**Délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (5 voix contre - 17 voix pour) :

- **APPROUVE** le budget annexe du port de Térénez 2019 tel que présenté ci-dessus.

**18. Budget annexe camping - année 2019**

Le projet de budget a été présenté en commission des finances le 15/03/2019.

Mme le Maire donne le détail des dépenses et recettes des deux sections pour l'année 2019.

2019 CAMPING	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
	120 671,16 €	23 224,19 €

**Délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (5 abstentions - 17 voix pour)

- **APPROUVE** le budget annexe camping 2019 tel que présenté ci-dessus.

**19. Budget annexe Lotissement - année 2019**

Le budget a été présenté en commission des finances le 15/03/2019 pour la partie « exécution 2018 ». Le projet de budget 2019 Lotissement a fait l'objet d'un envoi séparé postérieur à la convocation du 20 mars 2019.

M. Le trésorier donne le détail des dépenses et recettes des deux sections pour l'année 2019.

Madame Jenkins demande sur quelle ligne figurent les crédits provisionnés pour l'acquisition des terrains de Croas ar Scril.

Mme le Maire répond que les dépenses afférentes à l'achat desdits terrains seront réalisées sur l'article 6015 du budget de fonctionnement.

2019 LOTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
	831 559,39 €	774 050,31 €

**Délibération**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (3 abstentions - 17 voix pour) :

- **APPROUVE** le budget annexe Lotissement 2019 tel que présenté ci-dessus.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 00.**

Madame le Maire,

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Louis RIVIERE.